

MISSION  
**BOOSTER VOS  
ENCOURS CLIENTS**

**CONSEIL  
JURIDIQUE**



EXPERT-COMPTABLE

Notre Cabinet, spécialiste pluridisciplinaire, dispose de compétences étendues pour vous suivre et vous conseiller durant toute la vie de votre entreprise. Nous mettons à votre disposition un savoir-faire reconnu en matière juridique et nous vous accompagnons dans la gestion de la vie des sociétés.

# 4

## MISSION BOOSTER VOS **ENCOURS CLIENTS**

### **NOTRE OBJECTIF NOTRE ENGAGEMENT**

En France, 64% des entreprises payent leurs factures en retard (Altares). Le taux dépassant plus de 30 jours, l'échéance de la facture atteint 7,6%. Ce pourcentage est 2% plus élevé que l'an passé.

Plusieurs facteurs : le contexte de crise économique, l'absence de poursuites et de sanctions effectives, la politique commerciale, les pénalités et indemnités de retard quasiment jamais réclamées,...

Pour réduire ces délais, nous vous proposons de réaliser un diagnostic, de mettre en place des solutions, des mesures préventives et des procédures de relances amiables et contentieuses.

La mise en place de solutions demande une bonne connaissance de votre entreprise et votre expert-comptable est donc particulièrement bien placé pour vous proposer un plan d'action.

Votre expert peut vous accompagner.

### **NOTRE MISSION**

- Réalisation d'un diagnostic (collecte d'informations, analyse de données chiffrées,...),
- Choix des solutions à mettre en place,
- Mise en place de mesures préventives (CGV, vérification de la solvabilité,...),
- Mise en place de procédures de relance amiable et contentieuse (plusieurs niveaux de relance, fixation des pénalités, indemnités de retard, recouvrement contentieux,...